

La fausse loterie MICROSOFT est bien vivace

Dans le domaine des fausses loteries diffusées sur le net, la version utilisant la marque **MICROSOFT** et le nom de son créateur – **Bill GATES** – est la plus répandue.

L'accroche reste classique : vous avez gagné un gros lot payable sous forme de chèque bancaire et vous devez prendre contact avec un interlocuteur pour en obtenir le règlement. Et, c'est ici que l'arnaque se met en place : différents frais vont vous être progressivement réclamés (*taxes, frais de transfert, honoraires, frais de recherche, frais d'acheminement...*). Tant que vous payez, les motifs de facturation se multiplient.

Le témoignage d'un consommateur – en date du 23 mai 2019 – confirme les efforts déployés par l'escroc pour rendre crédible le scénario et justifier les frais :

- ⇒ acte d'administration légal de gain établi à votre nom ;
- ⇒ constat de **Maître David JAMES**, huissier de justice à Londres, attestant de la réalité du gain ;
- ⇒ courrier de **CHRONOPOST INTERNATIONAL** précisant que le chèque sera acheminé dès paiement des frais d'envoi.

Tous les justificatifs sont bien évidemment faux. Seule l'arnaque est réelle.

Le **Réseau anti-arnaques** incite les consommateurs à faire mine de mordre à l'hameçon en réclamant une multitude de détails et en proposant, à chaque demande de paiement, que les frais soient directement déduits de la somme à percevoir. Cette tactique fera perdre un temps précieux aux escrocs.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)